

資料-1 要請書

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT
ET DES TRANSPORTS

DIRECTION NATIONALE
DES ROUTES

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DES INFRASTRUCTURES,
DE L'EQUIPEMENT ET DES
TRANSPORTS

AGENCE AUTONOME DES
TRAVAUX ROUTIERS

REQUETE POUR LA COOPERATION FINANCIERE

NON-REMBOURSABLE DU JAPON

(DONS HORS PROJETS JAPONAIS)

1. Date de rédaction de la requête : Mois : Septembre Année : 2003

2. Pays candidats : MALI et SENEGAL

3. Titre du Projet : Financement des études techniques et de la construction de :

- Pont sur la Falémé (310 ml) qui enjambe la frontière Mali-Sénégal ;
- Cinq (5) ponts d'une longueur totale de 926 ml sur la route Kita-Saraya en territoire malien. Il s'agit des ponts sur les rivières de :
 - * Kombéra 2 : 154 ml ;
 - * Ouloukali : 154 ml ;
 - * Bafing : 247 ml ;
 - * Balé : 154 ml ;
 - * Bakoye : 217 ml.

4. Secteur : Transport

5. Type du projet : Infrastructures

6. Régions concernées : Kéniéba et Kita au Mali / Saraya et Kédougou au Sénégal.

- 7. Coût du projet** : 30,769 Millions US\$, soit 20.000.000.000 F.CFA
dont :
- Pont sur la Falémé : 7,692 Millions US\$, soit 5.000 Millions F.CFA ;
 - Cinq (5) ponts : 23,077 Millions US\$, soit 15.000 Millions F.CFA.

8. Année de réalisation souhaitée : Réalisation : Années 2004-2006

9. Organismes d'Exécution :

Ministères de tutelle :

- Ministère de l'Équipement et des Transports du Mali ;
- Ministère des Infrastructures, de l'Équipement et des Transports du Sénégal

Agences d'Exécution :

- Direction Nationale des Routes du Mali (DNR)
- Agence Autonome des Travaux Routiers du Sénégal (AATR).

Profil des Ministères de tutelle :

Les Ministères de tutelle sont les Ministères en charge de l'Équipement et des Transports des deux pays, dont les missions sont la mise en œuvre et l'application des politiques définies par les deux Gouvernements dans les domaines des routes et des transports (aérien, ferroviaire, fluvial).

Responsables de la Direction Nationale des Routes du Mali :

M. Gaboune KEITA
Directeur National

M. Yacouba SIDIBE
Directeur National adjoint

M. Issa Hassimi DIALLO
Chef de la Division Etudes et Planification

M. Mahamadou DIALLO
Chef de la Division Travaux, Contrôle et Technologie

Adresse : B.P 1758, Avenue de la Liberté BAMAKO
Téléphone : tél. : (223) 222 29 02 / 223 60 88 / (223) 222 40 96 Fax : / 223 60 92

Responsables de l'Agence Autonome des Travaux Routiers :

M. Oumar DIEYE
Directeur Général

M. N'Diaye Diouf N'DIAYE
Directeur Technique

M. Malang FATY

Chef Division Etudes et Travaux Neufs.

Adresse : B.P 25242, 69 rue Felix Faure - Dakar

Téléphone : (221) 849 49 99 Fax : (221) 842 48 48.

10. Présentation des organismes d'exécution

Direction Nationale des Routes du Mali :

La Direction Nationale des Routes a pour mission entre autres d'élaborer la réglementation en matière de conception, d'exécution et de contrôle des études et des travaux routiers et de préparer les projets de programmes et les plans d'action.

Agence Autonome des Travaux Routiers :

L'AATR est chargée de la gestion des études et des travaux sur le réseau routier classé du Sénégal.

11. Contexte de la requête

C'est dans le contexte de la décennie des transports et des télécommunications en Afrique (1978-1988) décrétée par l'Assemblée Générale des Nations Unies et de la politique d'intégration régionale manifestée à travers la création de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) d'une part, la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique, d'autre part, qu'il convient de placer la réalisation d'une liaison routière rapide entre Dakar et Bamako.

Cette liaison routière est une composante de l'un des plus grands axes routiers prévus entre les Etats africains, la Transcontinentale qui doit relier Dakar (au Sénégal) à N'Djaména (au Tchad) en passant par Bamako (au Mali) Ouagadougou (au Burkina Faso), Niamey (au Niger) et Kano (au Nigéria).

Le projet de la route Bamako-Dakar par le Sud a déjà fait l'objet d'une étude de factibilité terminée en 1989 et réalisée par le Groupement de bureaux d'études LAVALIN/ORGATEC/SCET TUNISIE, sur un financement de la BID.

Les résultats de cette étude ayant conclu à la rentabilité du projet, en dégageant d'intéressants taux de rentabilité (Taux de Rentabilité Interne : TRI = 13,2%). Ce taux est supérieur au taux d'actualisation et la Valeur Nette Actualisée (VAN) est positive. Les autorités des deux pays ont décidé en conséquence de la poursuite du projet en réalisant les études techniques d'exécution.

La BID a consenti un financement qui a permis de réaliser les études techniques d'exécution depuis mai 1998.

Des études complémentaires de la route Kita-Saraya, sur financement de la BID, ont été réalisées et les rapports sont disponibles.